

# INFLUENCE DE LA MIGRATION DANS LA CROISSANCE DE L'AGGLOMÉRATION DE TUNIS PERSPECTIVES 1966 - 1991 <sup>(1)</sup>

Michel PICOUET

*Démographe de l'ORSTOM  
Mission de Tunis (Tunisie)*

## RÉSUMÉ

*Les effets d'une immigration agissant avec permanence et avec une intensité assez forte, sur le processus de croissance urbaine sont assez mal connus. Les interrelations entre le croît naturel et le croît migratoire sont en effet complexes et de surcroît si le premier est le plus souvent convenablement apprécié le second l'est moins.*

*Dans ce domaine, l'étude de la croissance de l'agglomération de Tunis est d'un intérêt certain. L'immigration y a toujours été forte, par ailleurs la pression démographique commence seulement à jouer pleinement sur le phénomène ; (arrivée à l'âge où l'on migre, de générations de plus en plus nombreuses, nées après 1950), enfin il existe suffisamment de données statistiques pour rendre possible le calcul de perspectives.*

*Trois hypothèses sur l'évolution de la migration future, ont été faites : intensité croissante, constante ou décroissante du solde migratoire interne au cours de la période de projection (1966-1991). L'évolution de l'émigration internationale au départ de l'agglomération est également prise en compte.*

*Les résultats montrent que la longue tradition d'immigration vers l'agglomération déterminerait un processus de croissance rapide et soutenu, même dans l'hypothèse d'un ralentissement conséquent de la migration. A l'effet direct de l'accroissement des effectifs, la migration ajoute le maintien de l'accroissement naturel*

## SUMMARY

*The influence of migration upon the growth of great urban centres is a well-known fact. Less well-known is the way it operates in the process when it acts somewhat permanently. An exemplary case is that of the Tunis agglomeration-immigration there has always been large, and seemed to increase in the past few years. Besides, demographic pressure is just starting to break in the migration field as more numerous generations born after 1950 come to the age when people use to move.*

*Three hypotheses have been done about the future evolution of migration ; the purpose is to study the effects of migration, were it to be increasing constant or decreasing during the period of projection (1966-1991).*

*The results show that the long tradition of migration to Tunis will entail a process of steep growth, even in the case of an important slackening in migration. Besides the direct effect of raising level urbanisation appears, then, not only as a mere transfer of people from countryside to towns, but also as a transfer of population growth potentialities that prove difficult to resort.*

*Now, the accumulation of those potentialities (large migration, high fertility) foreshadows a quick growth of the Tunis agglomeration along the next 20 years.*

(1) Communication présentée au Congrès Régional Africain - Accra 9 - 19 décembre 1971 par PICOUET Michel, chargé de recherches à l'ORSTOM.

à un niveau élevé. Le phénomène d'urbanisation n'apparaît plus comme un simple transfert de population de la campagne vers les villes, mais comme un transfert de potentialité de croissance qu'il est très difficile de résorber.

L'accumulation actuelle de ces potentialités (forte migration, forte fécondité) laisse prévoir pour l'agglomération de Tunis un accroissement considérable dans les deux décennies à venir. Seul un renversement complet de la situation (forte émigration de Tunis vers le reste du pays) entraînerait une évolution contraire et ceci est peu probable...

L'influence de la migration sur la croissance des grandes agglomérations est un fait connu, ce qui l'est moins c'est la façon dont elle intervient dans le processus lorsqu'elle joue avec une certaine permanence. Le cas de « l'agglomération de Tunis » (1)

*Only a complete reversing (large emigration from Tunis) would entail an opposite evaluation, and the odds of such an event are quite thin.*

est exemplaire. Le rythme d'accroissement tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous montre que cet ensemble urbain est en phase d'accroissement rapide depuis plusieurs décennies.

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS (EN %) D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION

	Population totale				Pop. totale - Pop. européenne			
	1936-1946	1946-1956	1956-1966	1936-1966	1936-1946	1946-1956	1956-1966	1936-1966
A.T. ....	3,02	4,83	1,90	3,19	7,51	2,93	4,99	5,04
Tunisie .....	2,13	1,57	1,81	1,84	2,22	1,63	2,43	2,10

Ainsi, l'immigration y a toujours été forte et de surcroît, elle semble s'accélérer ces dernières années. Par ailleurs, la pression démographique commence seulement à jouer pleinement sur la migration par l'arrivée à l'âge où l'on migre de générations de plus en plus nombreuses nées après 1950. Dans ces conditions, peut-on prévoir les effets de la migration interne et internationale sur la croissance à moyen terme de l'agglomération de Tunis (jusqu'en 1991).

Le problème étudié est complexe. En premier lieu les données de base (recensements et état civil) sont rarement utilisables sans ajustements. En second lieu, les migrations sont peu connues et le phénomène présente beaucoup moins d'inertie que les autres phénomènes démographiques. Ajoutons que la Tunisie

vient de vivre une période historique, exceptionnelle, qui n'a aucune chance de se reproduire.

Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure l'évolution récente peut éclairer les tendances de l'avenir.

Pour tenter de tourner la difficulté, on pourrait isoler la population étudiée de son contexte national et fixer les hypothèses en prenant une moyenne des taux d'accroissement des dernières décennies. Une telle approche en enlevant au problème sa spécificité fait surgir de graves inconvénients ; ainsi le nombre de migrants calculés pourrait être incompatible avec les possibilités des régions d'origine.

En définitive, on a été conduit à envisager la projection de trois populations au lieu d'une (celle de l'A.T.), soit :

- la population de l'agglomération de Tunis (A.T.)
- la population du Reste du Pays (R.P.)
- la population groupant les deux premières, ou la population totale tunisienne (T.E.).

(1) L'agglomération de Tunis (abréviation A.T.) comprend l'ensemble des communes du gouvernorat de Tunis tel qu'il était délimité en 1966, c'est-à-dire, Tunis ville, La Goulette, Carthage, Sidi bou Saïd, La Marsa, Ariana, Bardo, Manouba, Ben Arous, Radès, Mégrine, Ezzhara, Hamman Lif.

Dans un premier temps, on projette (par bonds de cinq ans) la population totale tunisienne (T.E.), et la population de l'agglomération de Tunis sans migration. La population du « reste du pays » (R.P.) est obtenue par différence. On applique ensuite à cette population des taux de migration et on obtient les effectifs d'émigrants du « reste du pays » vers l'agglomération de Tunis qui sont enfin ajoutés à la population de l'A.T. On renouvelle l'opération à chaque bond (3).

Pour réaliser ce calcul, on a étudié de très près l'évolution démographique de l'A.T. au cours de la période 1956-1970 en éliminant l'influence de la population européenne, (forte de 1961 à 1964, faible ensuite) puis à partir d'estimations et de recoupements avec l'évolution de la Tunisie entière, on a déterminé les tendances récentes de la population de l'A.T.

### 1. Evolution récente de la population de l'A.T. (3)

La population tunisienne de l'A.T. serait passée entre 1956 et 1969 de 406 000 à 802 000 personnes. En treize ans, elle aurait doublé. L'accroissement annuel serait de 21 000 unités de 1956 à 1959, de 28 000 unités de 1960 à 1964, puis de 37 000 unités.

On peut distinguer plusieurs phases au cours desquelles les composantes de la croissance suivent des évolutions différentes (tableau-ci-dessous).

Au cours des deux premières phases (de 1956 à 1964) on constate une forte hausse de la croissance naturelle en raison notamment des pointes de 1963 à 1964 provoquées par l'annonce du relèvement de l'âge au mariage (4) ; la migration interne intervient très fortement sur l'accroissement et cela d'une manière constante ; l'influence de la migration internationale demeure faible, de l'ordre de 1 000 à 2 000 personnes par an.

Dès 1965, les trois composantes changent de rythme ; l'accroissement naturel revient au niveau de 1956 et tend depuis 1967 à baisser, la migration interne trouve pendant quelques années un rythme beaucoup plus élevé (années correspondant à la mise en œuvre de la politique de généralisation des coopératives, également inondations de 1969), et semble légèrement s'essouffler depuis (« essoufflement » tout relatif car les taux de migration restent supérieurs à 2 %) ; enfin la migration internationale au départ de Tunis se développe pour atteindre plusieurs milliers de personnes par an — en 1971 cette émigration a touché plus de 10 000 personnes.

CROISSANCE DE LA POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE TUNIS - ESTIMATIONS

Période	Taux moyen d'accroissement naturel	Taux moyen de migration nette interne	Taux moyen de migration nette internationale	Taux moyen d'accroissement global
1956-1959 .....	2,56	2,34	0,20	4,7
1960-1964 .....	3,12	2,38	0,30	5,2
1965-1967 .....	2,70	2,40	0,30	4,9
1968-1969 .....	2,51	3,00	0,52	5,0
1971 .....	2,27	2,03	1,29	3,0

La migration intervient donc de plus en plus dans le processus de croissance de l'A.T. Le fait dominant est le maintien du haut niveau de l'émigration interne vers Tunis et par voie de conséquence du taux d'accroissement de l'A.T. Actuellement ce taux est relativement faible en raison de l'importance de l'émigration internationale ; situation conjoncturelle qui a peu de chances de durer, les fluctuations de ce type d'émigration étant par ailleurs très fortes.

En définitive, on est en présence d'un ensemble urbain dont le rythme de croissance est en moyenne de 4 à 5 % par an.

### EVOLUTION DE LA NATALITÉ ET DE LA MORTALITÉ

En comparant, (graphique 1 et 2), l'évolution des taux bruts de natalité et de mortalité de l'A.T. et de l'ensemble national, on constate des tendances relativement parallèles.

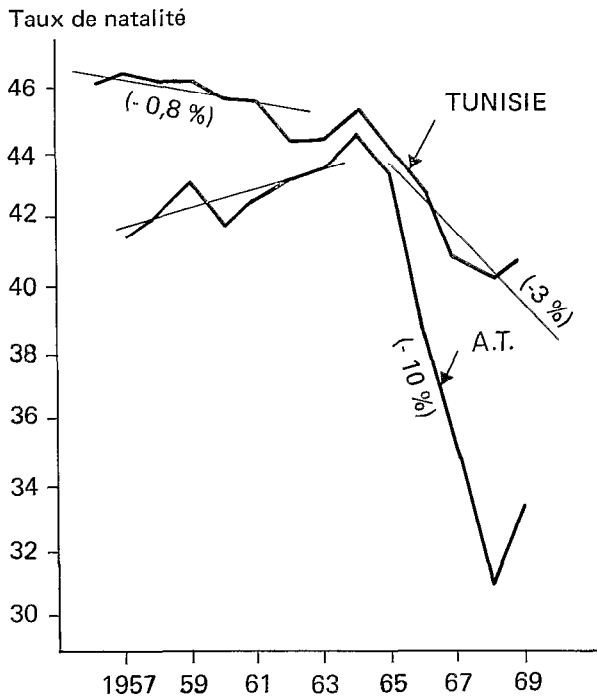
En ce qui concerne la natalité, de 1956 à 1964 l'A.T. montre une évolution croissante des taux, alors que ceux de la Tunisie sont en légère baisse. Cette évolution semble paradoxale si l'on ne se réfère pas à la situation exceptionnelle qui règne dans le pays à cette époque. Non seulement Tunis accueille

des familles entières venant de toute la Tunisie, mais encore la vague des mariages des années 1958, 1962, 1963 a favorisé l'accroissement de la natalité.

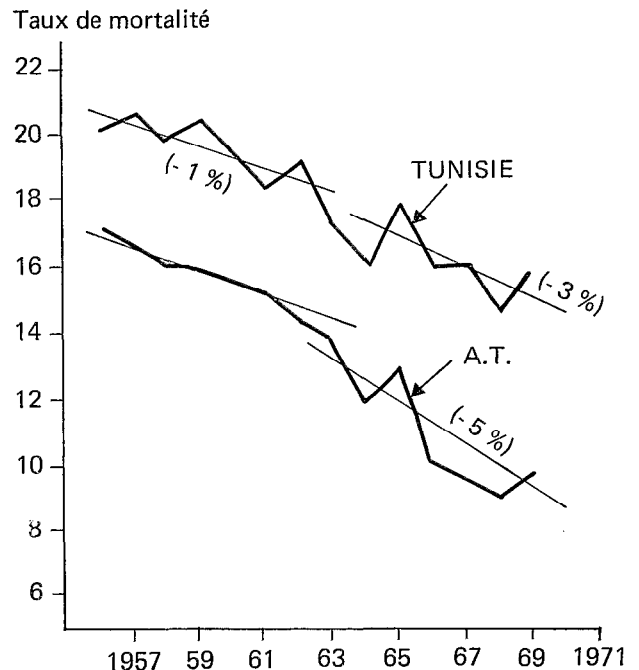
Après cette pointe, remarquable pour la Tunisie entière, la baisse est plus rapide à Tunis que dans le reste de la Tunisie. Cette baisse de la natalité, dont on connaît les raisons (6) est due à la conjonction

de plusieurs facteurs diversement ressenties, comme nous le verrons plus loin. Citons :

- l'effet de la loi reculant l'âge au mariage,
- le passage, aux âges de forte fécondité, de femmes appartenant aux « classes creuses » (7).
- l'effet du Planning Familial (9).



GRAPHIQUE 1. — Evolution des taux de natalité en 1956 à 1970



GRAPHIQUE 2. — Evolution des taux de mortalité de 1956 à 1970

En ce qui concerne la mortalité l'évolution de l'A.T. suit celle de l'ensemble, à un niveau plus bas. Ici également on constate, dans une seconde phase, une baisse plus rapide pour l'A.T. (5 % par an contre 3 à 4 % pour an pour la T.E.). Cette différence de rythme résulterait en grande partie du rajeunissement plus rapide de la structure par âge de la population de l'A.T. par rapport à celle de l'ensemble. Notons également que les progrès sanitaires privilégient souvent les grandes agglomérations, ceci explique que les taux de mortalité, notamment de mortalité infantile, soient plus faibles en milieu urbain.

*Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum., vol. IX, n° 4 - 1972 : 425-437.*

## 2. Perspectives (1)

Le rythme de croissance de l'A.T., ne peut être dissocié de celui du reste du pays. Actuellement plus de la moitié de la croissance de l'agglomération résulte des flux migratoires originaires des autres régions de la Tunisie.

L'importance de cette croissance dépend de nombreux facteurs.

Aussi pour réduire la complexité du problème et éviter la multiplicité des hypothèses, nous avons opté

en ce qui concerne l'évolution de la mortalité et de la natalité pour une hypothèse moyenne.

Pour l'ensemble national, l'hypothèse 2 a été retenue comme hypothèse moyenne (1).

Nos efforts pouvaient ainsi se concentrer sur le choix des hypothèses de migration. Le point de départ étant qu'un certain nombre de facteurs relie les migrations actuelles aux migrations passées, d'autre part, que le potentiel migratoire des régions d'origine n'est pas infini et dépend lui-même de facteurs de structure que l'on peut quantifier.

HYPOTHÈSE SUR L'ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ

Pour la période couverte par la projection, nous appliquerons le rythme de progression de l'espérance de vie de cinq ans tous les dix ans donné par l'ONU. Nous prenons comme niveau de départ, le niveau 75 des tables de l'ONU, avec une espérance de vie à la naissance de 57,6 valeur proche de celle donnée par l'END en 1968 pour le milieu urbain (58,8), (8). Le schéma d'évolution est le suivant :

Période	T.E.		A.T.	
	Niveau	e <sub>e</sub>	Niveau	e <sub>e</sub>
1966-1971 ....	65	52,5	75	57,6
1971-1976 ....	70	55,0	80	60,4
1976-1981 ....	75	57,6	85	63,2
1981-1986 ....	80	60,4	90	65,8
1986-1991 ....	85	63,2	90	65,8

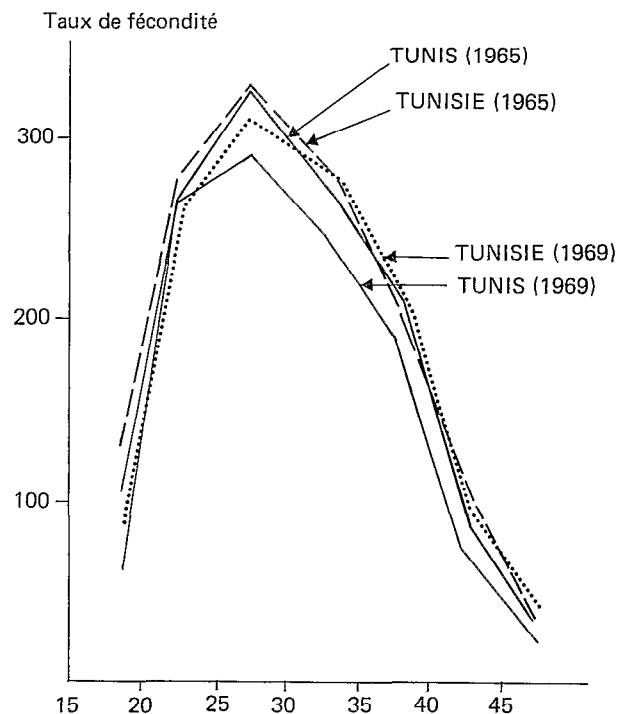
HYPOTHÈSE SUR L'ÉVOLUTION DE LA NATALITÉ

Les causes principales de la baisse de la natalité que l'on enregistre après la pointe de 1964-1965 tiennent en grande partie à une évolution des structures indépendante de la productivité des mariages. Cette baisse n'est donc pas forcément due à une baisse de la fécondité.

Vue sous cet angle, la baisse de la natalité ne serait qu'un bref accident, et, il faudrait s'attendre que l'« effet de freinage » exercé par le passage de femmes appartenant aux classes creuses à l'âge de forte fécondité, ait tendance à vite s'éteindre, ceci dès que les générations nombreuses nées après 1950 commenceront d'atteindre les âges de forte fécondité.

Si l'on s'en tient à ces causes, on s'explique mal la baisse plus rapide que l'on observe pour l'A.T., à moins d'envisager d'autres facteurs influant directement sur les taux de fécondité par âge.

L'évolution de ces taux entre 1965 et 1969 pour l'A.T. et l'ensemble national donnent quelques indications supplémentaires (graphique 3).



GRAPHIQUE 3. — Taux de fécondité générale par âge 1966-1969.

— l'évolution de la fécondité de l'ensemble suit l'évolution de celle de l'A.T. avec un retard de cinq ans environ.

— « l'écrasement » de la courbe de l'A.T. entre 1965 et 1969 fait penser à un début de contraception réel qui entraînerait une baisse des taux de fécondité par âge.

Cette conclusion est d'importance. Elle voudrait dire que l'incidence du Planning Familial sur la natalité de l'A.T. est plus sérieuse que pour l'ensemble du pays. A cela, on peut invoquer plusieurs raisons :

— les efforts du P.F. ont été, sans être concentrés, très intenses dans l'A.T.

— la réceptivité de la population est plus grande,

— le seuil, à partir duquel l'incitation à la contraception se fait sans intervention des centres de PF semble partiellement atteint dans certaines couches sociales de l'A.T.

Dans ces conditions, nous appliquerons un schéma de baisse des taux de fécondité par âge, inspiré à la fois par la répartition par âge des contraceptrices et de la tendance à la baisse de l'âge des utilisatrices du Planning Familial (9).

### *Hypothèses sur la migration*

Depuis l'Indépendance (1956), on peut distinguer trois types de flux en provenance du « Reste de Pays » vers Tunis :

— Type 1 — des flux fortement organisés qui écoulent traditionnellement le surplus de population des régions déshéritées, principalement le sud tunisien. Ces flux progressent lentement et suivent en quelque sorte le rythme de croissance de la population d'origine,

— Type 2 — des flux conjoncturels liés à un fait historique sans précédent : le départ de près de 200 000 européens remplacés en quelques années par des tunisiens attirés par des structures d'accueil (logements et emplois disponibles), assez exceptionnelles.

— Type 3 — enfin des flux non organisés, originaires le plus souvent de régions peu préparées à subir le dynamisme démographique récent de leur population et qui voient leur potentiel migratoire s'accumuler, puis s'écouler brusquement (régions du Nord-Est et surtout du Haut-Tell).

Actuellement, le vide créé par le départ des européens est comblé et les flux liés à ce départ terminés. Dès lors les hypothèses sur la migration concerneront seulement les flux de type 1 et 3.

Deux faits nouveaux sont à envisager :

— les générations nées après 1950 sont de plus en plus nombreuses et arrivent actuellement à l'âge où l'on migre. La pression démographique commence donc seulement à exercer pleinement ses effets sur la

migration. Aussi, bien que le niveau de la migration enregistré en 1966 (recensement de mai 1966) soit déjà très fort, faut-il s'attendre à un accroissement des flux vers Tunis et ceci en l'absence de circonstances exceptionnelles ; le déferlement des campagnes vers les villes a-t-il atteint son maximum ?

— Le second fait, plus récent encore, est l'intervention de l'émigration internationale dans le processus migratoire.

Au niveau de l'A.T., cette émigration en augmentant le nombre des sorties, réduit le taux de migration net. Elle touche plus les personnes installées récemment dans l'A.T. que ceux qui en sont originaires.

Au niveau du Reste du Pays, le processus quoique très complexe serait le suivant : les flux organisés s'orientaient traditionnellement vers Tunis, depuis une décennie ils sont fortement concurrencés par les flux non organisés qui se déversent sur la capitale de façon anarchique. Pour éviter cette concurrence les flux organisés se sont tournés vers l'étranger. Il s'ensuit une baisse de l'attraction de Tunis.

Ce phénomène relativement stable, ces dernières années concerne environ 20 000 sorties nettes par an, dont 25 % se font au départ de l'A.T. (estimation obtenue à partir de la ventilation des départs suivant la région d'origine fourni par l'Office National de l'Emploi, pour les années 1969, 1970 et 1<sup>re</sup> trimestre 1971).

Pour construire nos hypothèses, en fonction de cette situation, nous sommes partis d'une estimation du niveau de la migration au cours de la période 1961-1965. Nous avons réalisé un ajustement des données du recensement de mai 1966, concernant l'âge des migrants que nous avons croisé avec l'année d'arrivée dans l'agglomération (10). Les effectifs nets par âge des migrants ont été ensuite rapportés à la population d'origine pour obtenir les taux de migration nette par âge (tableau ci-dessous et graphique 3).

TAUX DE MIGRATION NETTE PAR ÂGE - 1961-1965  
(pour mille)

Age	S.M.	S.F.	Age	S.M.	S.F.
5 - 9 ans .....	17,5	19,1	40 - 44 ans .....	24,2	16,2
10 - 14 .....	20,3	22,4	45 - 49 .....	22,4	13,4
15 - 19 .....	36,5	32,7	50 - 54 .....	21,4	13,3
20 - 24 .....	81,8	50,8	55 - 59 .....	4,1	13,3
25 - 29 .....	46,0	40,5	60 - 64 .....	3,6	12,2
30 - 34 .....	45,5	26,9	65 - 69 .....	3,2	11,8
35 - 39 .....	31,9	19,8	70 - 79 .....	1,7	6,6

C'est sur la série des taux de migration nette par âge (effectifs nets par âge des migrants rapportés à la population d'origine), et sur l'importance de la participation de l'A.T. à l'émigration internationale que porteront nos hypothèses associant ainsi les flux internes et les flux internationaux (10).

### Hypothèse 1

La pression des campagnes sur les villes va être de plus en plus forte. Tunis restera le pôle d'attraction privilégié des émigrants et les taux de migration vont augmenter. C'est aux âges où l'intensité de la migration est forte que l'on enregistrera les variations les plus importantes. Cette accroissement de la migration interne favorisera l'émigration internationale au départ de Tunis, qui aura tendance à croître au même rythme, (dans la mesure où elle concerne davantage la population non-originaires).

### Hypothèse 2

Le niveau de la migration reste constant. L'A.T. puise dans chaque groupe d'âge de la population du Reste du Pays la même proportion de migrants au cours de la période de projection. La part de l'A.T.

dans l'émigration internationale reste également constante.

### Hypothèse 3

La proportion de migrant que l'A.T. puise dans chaque groupe d'âge de la population du Reste du Pays baissera. La concurrence des flux internationaux se fera plus vive et la participation de l'A.T. à ces flux diminuera. Cette évolution laisse supposer la création d'autres pôles d'attraction que Tunis.

## RÉSULTATS

— *La mortalité* : le taux de mortalité baisse considérablement en raison du rajeunissement de la structure par âge de la population, de l'importance des jeunes adultes et de l'amélioration des conditions sanitaires. L'effet de structure est le plus important, car dans des conditions de mortalité semblables ( $e_c = 65,8$ ), le taux de mortalité de population de type ancien (populations européennes par exemple) serait plus élevé, en raison notamment de l'importance des personnes âgées.

— *La natalité* : le taux de fécondité générale suivrait l'évolution décrite ci-dessous :

Année .....	1966	1971	1976	1981	1986	1991
Taux de fécondité* .....	190	187	176	170	164	149
Taux de natalité* :						
H <sub>1</sub> .....	37,7	38,5	38,1	38,2	37,3	34,7
H <sub>3</sub> .....	37,7	38,5	37,8	37,5	36,2	33,3

\* Pour mille.

Constatons que les taux de natalité restent élevés malgré la baisse importante des taux de fécondité. Cette baisse ne se ferait vraiment sentir qu'après 1981.

Il en résulte un taux d'accroissement naturel élevé et relativement stable.

Dans ces conditions quels résultats avons-nous obtenu dans le cadre des trois hypothèses sur la migration future (11).

### Hypothèse 1

Dans H<sub>1</sub> (hypothèse d'un accroissement de la migration vers l'A.T.), l'apport migratoire au cours de

la dernière période de projection (1986-1991) devrait atteindre 216 000 personnes dont 48 000 âgées de 20 à 24 ans. Annuellement cela représenterait en 1991 un apport moyen de 46 000 personnes.

L'accroissement de l'émigration internationale passant de 5 000 personnes en 1966 à près du double en 1991, tendrait à affaiblir cette pression migratoire. Néanmoins les taux globaux resteraient très élevés (au-dessus de 4 % par an).

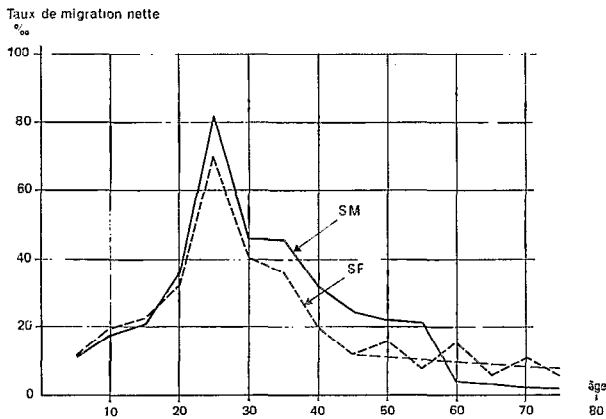
Le taux d'accroissement naturel retrouverait en 1991, après une hausse notable, le niveau de départ. Ainsi il faudrait 20 ans pour que la baisse de fécondité

compense l'effet de structure résultant de l'arrivée à l'âge de forte fécondité de générations de plus en plus

nombreuses et du gonflement de ses effectifs par la migration interne.

EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL GLOBAL SELON L'HYPOTHÈSE 1 SUR LA MIGRATION FUTURE

Années	Accroissement naturel (%)	La migration interne (%)	Accroissement de l'émigration intern. (%)	Ajustement naissances migrantes (%) (12)	Accroissement total (%)	Accroissement absolu en milliers
1971 .....	2,73	2,88	-0,50	-0,26	4,75	42
1976 .....	2,81	2,69	-0,51	-0,26	4,73	53
1981 .....	3,00	2,47	-0,51	-0,25	4,71	67
1986 .....	3,00	2,25	-0,50	-0,22	4,53	81
1991 .....	2,76	2,04	-0,43	-0,20	4,17	93

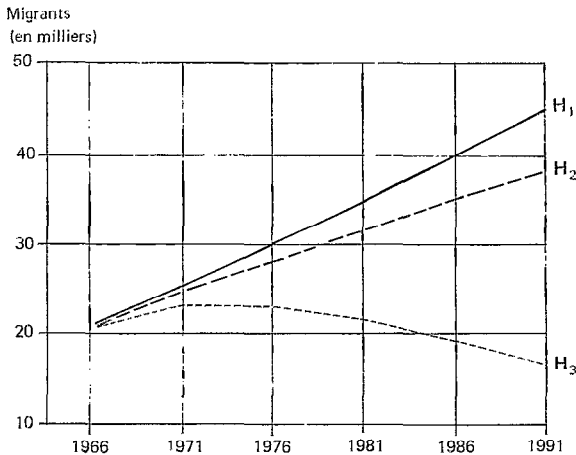


GRAPHIQUE 4.

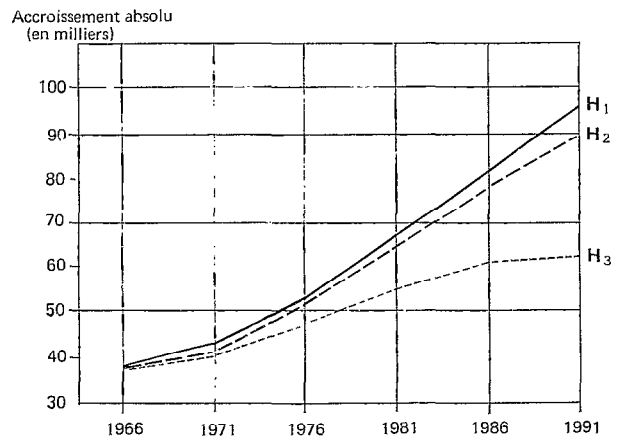
Ce fort taux de croissance ferait plus que tripler la population de l'agglomération de Tunis, qui approcherait 2 233 000 personnes. De 15 % de la population totale tunisienne elle passerait à 27 %. Plus du quart de l'ensemble de la population serait concentrée dans l'A.T.

*Hypothèse 2*

Cette seconde hypothèse est finalement très proche de la première, du moins en ce qui concerne l'évolution à cours terme. Bien qu'en légère baisse le croît naturel et la migration interne entraîneraient un taux d'accroissement global de plus de 4 % et là encore la population triplerait approchant 218 000 personnes soit 26 % de la population.



GRAPHIQUE 5. — Evolution du nombre annuel de migrants nets de 1966 à 1991 selon les trois hyps. sur la migration future.



GRAPHIQUE 6. — Evolution de l'accroissement annuel absolu de l'A.T. de 1966 à 1991 selon les trois hyps. sur la migration future.



*Hypothèse 3*

Le volume de la migration diminuera notablement, pour atteindre 93 000 personnes au cours de la dernière période de projection, 1986 à 1991. Le taux d'immigration (par rapport à l'A.T.) passerait de 2,65 en 1966 à 0,85 %. La concurrence des flux internationaux aurait pour effet, non seulement de diminuer

l'attraction de Tunis sur le Reste du Pays, mais également la part de Tunis dans ses flux serait réduite, puisque cette migration se ferait directement vers l'étranger sans passer par Tunis. Il en résulterait une baisse du taux d'accroissement, accentuée par un croît naturel moins fort du fait que la migration étant moins forte, le gonflement des effectifs de femmes aux âges de forte fécondité l'est également moins.

EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL GLOBAL SELON L'HYPOTHÈSE 3 SUR LA MIGRATION FUTURE

Années	Accroissement naturel (%)	Accroissement migration interne (%)	Accroissement de l'émigration intern. (%)	Ajustement naissances migrantes (%) (12)	Accroissement total (%)	Accroissement absolu en milliers
1971 .....	2,73	2,65	-0,54	-0,26	4,68	41
1976 .....	2,78	2,07	-0,38	-0,22	4,25	47
1981 .....	2,93	1,59	-0,32	-0,17	4,03	55
1986 .....	2,89	1,19	-0,26	-0,13	3,69	61
1991 .....	2,62	0,85	-0,18	-0,09	3,20	63

Néanmoins, le taux d'accroissement global resterait à un niveau encore élevé. La population de l'A.T. compterait en fin de projection 1 970 000 personnes qui feraient 23 % de l'ensemble de la population, soit 4 % de moins que dans l'hypothèse 1 ; mais près de 9 % de plus que ce que la population de l'A.T. comptait en 1966.

En définitive, la longue tradition d'immigration vers l'Agglomération de Tunis déterminerait un processus de croissance très rapide, même dans l'hypothèse d'un ralentissement conséquent de la migration (H3).

En effet, le rajeunissement de la structure par âge de la population de l'A.T., la proportion de plus en plus importante d'individus aux âges de faible mortalité, l'importance accrue du nombre de femmes aux âges de forte fécondité entraînerait, malgré la baisse de fécondité importante envisagée, un fort taux d'accroissement naturel. Il faut ainsi attendre 1991 pour enregistrer une baisse notable de ce taux.

Ces potentialités d'accroissement très difficile à résorber sont en grande partie la conséquence de la migration qui cumule ses effets. Ainsi le phénomène est aggravé par le fait que l'émigration vers le Reste du Pays prenant origine à Tunis concerne des personnes d'âge plus élevé, (retours aux pays natals des anciens émigrants).

A l'effet direct de l'accroissement des effectifs, la migration, lorsqu'elle joue avec une certaine permanence, entraîne des effets secondaires, dont le plus évident est le maintien, (ou la hausse), à un niveau élevé du taux d'accroissement naturel. On remarque ainsi que dans des conditions de mortalité et de fécondité égales, le taux d'accroissement naturel baisse plus vite dans H<sub>3</sub> que dans H<sub>1</sub>.

Il importe donc, de ne pas voir le phénomène d'urbanisation comme un simple transfert de population de la campagne vers les villes, mais comme un transfert de potentialités de croissance.

L'accumulation actuelle de ces potentialités, (forte migration, forte fécondité), laisse prévoir pour les deux décennies à venir un accroissement considérable de la population de l'A.T. Seul un renversement complet de la situation, forte émigration de Tunis vers le reste du pays avec des taux de migration nette très négatifs, entraînerait une évolution contraire et ceci est peu probable...

Actuellement, l'importance de l'émigration vers l'étranger donne l'impression d'une pause, mais qui ne peut être de longue durée. En effet si la conjoncture internationale est défavorable, non seulement les candidats au départ ne pourront partir, mais on assistera à de nombreux retours de travailleurs qui auront tendance à s'installer dans les grands centres urbains

et en premier dans la capitale, (qu'ils soient originaires de l'A.T. ou d'une autre région). Cette émigration retarde l'échéance, mais en un certain sens aggrave le problème.

Aussi, parallèlement aux efforts pour ralentir cette croissance, c'est toute une politique de l'aménagement urbain qui doit être entreprise sans retard. Dans dix ans l'A.T. comptera 540 000 habitants de plus, dans vingt ans 1 300 000 ; il faudra construire des logements, des écoles, des hôpitaux, aménager les activités urbaines pour accueillir cette nouvelle

population, sans compter les problèmes d'intégration, d'organisation de la vie urbaine qu'il faudra résoudre.

Il apparaît indéniable que cette politique d'aménagement de l'A.T. ne peut être dissociée de la politique d'ensemble. La clef du succès passe également par le développement des métropoles de l'intérieur et l'aménagement de la vie rurale. C'est en réduisant le transfert de potentialités de croissance que l'on aboutira à long terme à équilibrer la croissance de l'ensemble du pays.

*Manuscrit reçu au SCD le 13 novembre 1972*

## ANNEXE I

POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE TUNIS, DU RESTE DU PAYS ET DE LA TUNISIE  
(estimations de 1966 à 1991)

Années	Agglomération de Tunis			Reste du Pays			Tunisie
	H <sub>1</sub>	H <sub>2</sub>	H <sub>3</sub>	H <sub>1</sub>	H <sub>2</sub>	H <sub>3</sub>	
Sexe masculin							
1966 .....		359			1 991		2 350
1971 .....		448			2 136		2 584
1976 .....	566	565	558	2 286	2 287	2 297	2 852
1981 .....	716	712	687	2 473	2 477	2 502	3 189
1986 .....	898	890	833	2 644	2 652	2 709	3 542
1991 .....	1 116	1 100	989	2 989	3 005	3 116	4 105
Sexe féminin							
1966 .....		337			2 032		2 369
1971 .....		432			2 218		2 650
1976 .....	553	551	544	2 414	2 416	2 423	2 967
1981 .....	706	699	674	2 641	2 648	2 673	3 347
1986 .....	896	880	823	2 865	2 881	2 938	3 761
1991 .....	1 117	1 088	980	3 180	3 209	3 317	4 297
Ensemble							
1966 .....		696			4 023		4 719
1971 .....		880			4 354		5 234
1976 .....	1 119	1 116	1 102	4 700	4 703	4 717	5 819
1981 .....	1 422	1 411	1 361	5 114	5 125	5 175	6 536
1986 .....	1 794	1 770	1 656	5 509	5 533	5 647	7 303
1991 .....	2 233	2 188	1 970	6 169	6 214	6 432	8 402

(3) Tout ce qui concerne l'ensemble national est tirée de l'article de A. MARCOUX « La croissance de la Population de la Tunisie - Passé récent et perspectives » in *Population*, mars 1971, numéro spécial Maghreb. Nous avons poursuivi les perspectives de A.M. jusqu'en 1991.

(4) Les forts taux d'accroissement naturel sont la conséquence de la vague de mariage qui a suivi l'annonce du relèvement de l'âge au mariage, loi du 20 février 1964.

(5) J. VALLIN, « La limitation des naissances en Tunisie » in *Population*, mars 1971.

(6) J. VALLIN et R. LAPHAM, « Place du Planning Familial dans l'évolution récente de la natalité en Tunisie », RTSS, 1969, n° 17 et 18.

(7) M. PICOUET, « Etude de l'évolution de la structure par âge de la population tunisienne », RTSS, 1969, n° 17 et 18.

(8) END, Résultats provisoires, SEPEN, Tunis, 1968.

(9) Journées d'études sur le Planning Familial - Tunis avril 1971.

(10) Pour réaliser cet ajustement on a supposé que la répartition par âge des migrants subissait peu de variations dans le temps (se référer aux travaux de H.T. ELDRIDGE pour les USA et de HAGERSTRAND pour la Suède).

(11) Il n'a pas été jugé utile de publier ici tous les résultats chiffrés de l'étude. Nous ne donnons en annexe que les résultats globaux.

(12) Les naissances issues de premières migrantes sont comptées à la fois dans les effectifs migrants et également dans l'ensemble des naissances. L'ajustement « naissances migrantes » rectifie le biais introduit par ce double comptage.

## ANNEXE II

POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE TUNIS SELON TROIS HYPOTHÈSES SUR LA MIGRATION FUTURE  
(estimations de 1966 à 1991)

Tunis Urbain

H<sub>1</sub>

Age	1966			1971			1976		
	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble
0 - 4 ans .....	60	58	118	68	67	135	89	86	175
5 - 9 .....	50	49	99	64	62	126	73	71	144
10 - 14 .....	40	39	79	55	55	110	70	69	139
15 - 19 .....	33	32	65	46	46	92	63	63	126
20 - 24 .....	30	26	56	42	38	80	62	57	119
25 - 29 .....	25	25	50	30	30	60	43	42	85
30 - 34 .....	25	22	47	27	27	54	30	32	62
35 - 39 .....	22	19	41	25	24	49	26	29	55
40 - 44 .....	17	15	32	22	20	42	25	25	50
45 - 49 .....	15	12	27	18	15	33	23	20	43
50 - 54 .....	13	11	24	16	12	28	18	16	34
55 - 59 .....	10	9	19	12	11	23	15	13	28
60 - 64 .....	7	7	14	9	9	18	11	11	22
65 - 69 .....	5	4	9	6	7	13	8	8	16
70 - 74 .....	3	4	7	4	4	8	5	6	11
75 - 79 .....	2	2	4	2	3	5	3	3	6
80 et + .....	2	3	5	2	2	4	2	2	4
Tous âges .....	359	337	696	448	432	880	566	553	1 119
Age	1981			1986			1991		
	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble
0 - 4 ans .....	115	111	226	147	141	288	175	168	343
5 - 9 .....	94	91	185	121	117	238	152	148	300
10 - 14 .....	79	77	156	100	99	199	128	126	254
15 - 19 .....	80	79	159	87	88	175	109	110	219
20 - 24 .....	83	75	158	101	93	194	110	103	213
25 - 29 .....	67	64	131	87	84	171	108	104	212
30 - 34 .....	43	45	88	68	68	137	92	89	181
35 - 39 .....	29	33	62	42	46	88	70	70	140
40 - 44 .....	26	30	56	28	34	62	41	47	88
45 - 49 .....	25	26	51	25	31	56	27	35	62
50 - 54 .....	23	22	45	26	27	53	26	31	57
55 - 59 .....	18	16	34	22	22	44	25	27	52
60 - 64 .....	14	13	27	16	16	32	20	22	42
65 - 69 .....	9	10	19	12	12	24	14	15	29
70 - 74 .....	6	7	13	8	8	16	9	11	20
75 - 79 .....	3	4	7	4	6	10	6	6	12
80 et + .....	2	3	5	3	4	7	4	5	9
Tous âges .....	716	706	1 422	898	896	1 794	1 116	1 117	2 233

## ANNEXE II (suite)

## POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE TUNIS SELON TROIS HYPOTHÈSES SUR LA MIGRATION FUTURE

Tunis-Urbain

H<sub>2</sub>

Age	1966			1971			1976		
	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble
0 - 4 ans .....	60	58	118	68	67	135	89	85	174
5 - 9 .....	50	49	99	64	62	126	72	71	143
10 - 14 .....	40	39	79	55	55	110	70	69	139
15 - 19 .....	33	32	65	46	46	92	63	63	126
20 - 24 .....	30	26	56	42	38	80	62	56	118
25 - 29 .....	25	25	50	30	30	60	43	42	85
30 - 34 .....	25	22	47	27	27	54	30	32	62
35 - 39 .....	22	19	41	25	24	49	26	29	55
40 - 44 .....	17	15	32	22	20	42	25	25	50
45 - 49 .....	15	12	27	18	15	33	23	20	43
50 - 54 .....	13	11	24	16	12	28	18	16	34
55 - 59 .....	10	9	19	12	11	23	15	13	28
60 - 64 .....	7	7	14	9	9	18	11	11	22
65 - 69 .....	5	4	9	6	7	13	8	9	17
71 - 74 .....	3	4	7	4	4	8	5	5	10
75 - 79 .....	2	2	4	2	3	5	3	3	6
80 et + .....	2	3	5	2	2	4	2	2	4
Tous âges .....	359	337	696	448	432	880	565	551	1 116
Age	1981			1986			1991		
	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble
0 - 4 ans .....	114	110	224	144	139	283	170	163	333
5 - 9 .....	93	90	183	119	115	234	148	144	292
10 - 14 .....	78	77	155	99	97	196	125	123	248
15 - 19 .....	79	78	157	86	86	172	107	107	214
20 - 24 .....	81	74	155	99	91	190	106	99	205
25 - 29 .....	67	62	129	86	82	168	106	100	206
30 - 34 .....	44	44	88	69	66	135	91	86	177
35 - 39 .....	29	33	62	43	45	88	70	69	139
40 - 44 .....	26	30	56	28	34	62	43	46	89
45 - 49 .....	25	26	51	26	30	56	28	34	62
50 - 54 .....	23	21	44	26	27	53	26	31	57
55 - 59 .....	18	16	34	22	22	44	27	27	54
60 - 64 .....	14	13	27	16	16	32	20	21	41
65 - 69 .....	10	11	21	12	12	24	14	15	29
70 - 74 .....	6	7	13	8	9	17	9	11	20
75 - 79 .....	3	4	7	5	5	10	6	7	13
80 et + .....	2	3	5	2	4	6	4	5	9
Tous âges .....	712	699	1 411	890	880	1 770	1 100	1 088	2 188

## ANNEXE II (suite)

POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE TUNIS SELON TROIS HYPOTHÈSES SUR LA MIGRATION FUTURE  
(estimation de 1966 à 1991)

Tunis-Urbain

H<sub>3</sub>

Age	1966			1971			1976		
	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble
0 - 4 ans .....	60	58	118	68	67	135	88	85	173
5 - 9 .....	50	49	99	64	62	126	72	70	142
10 - 14 .....	40	39	79	55	55	110	69	68	137
15 - 19 .....	33	32	65	46	46	92	62	61	123
20 - 24 .....	30	26	56	42	38	80	59	55	115
25 - 29 .....	25	25	50	30	30	60	43	41	84
30 - 34 .....	25	22	47	27	27	54	30	31	61
35 - 39 .....	22	19	41	25	24	49	26	29	55
40 - 44 .....	17	15	32	22	20	42	25	25	50
45 - 49 .....	15	12	27	18	15	33	22	21	43
50 - 54 .....	13	11	24	16	12	28	18	16	34
55 - 59 .....	10	9	19	12	11	23	15	13	28
60 - 64 .....	7	7	14	9	9	18	11	11	22
65 - 69 .....	5	4	9	6	7	13	8	8	16
70 - 74 .....	3	4	7	4	4	8	5	5	10
75 - 79 .....	2	2	4	2	3	5	3	3	6
80 et + .....	2	3	5	2	2	4	2	2	4
Tous âges .....	359	337	696	448	432	880	558	544	11 02

Age	1981			1986			1991		
	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble	S.M.	S.F.	Ensemble
0 - 4 ans .....	110	106	216	134	129	263	152	146	298
5 - 9 .....	90	88	178	112	109	221	135	131	266
10 - 14 .....	76	74	150	94	92	186	115	112	227
15 - 19 .....	76	74	150	80	79	159	97	96	193
20 - 24 .....	75	70	145	87	82	169	89	86	175
25 - 29 .....	63	59	122	78	74	152	90	86	176
30 - 34 .....	43	43	86	64	61	125	79	76	155
35 - 39 .....	29	32	61	42	43	85	64	62	126
40 - 44 .....	26	29	55	28	32	60	41	44	85
45 - 49 .....	25	25	50	25	30	55	28	32	60
50 - 54 .....	23	21	44	25	26	51	25	29	54
55 - 59 .....	17	16	33	21	21	42	24	25	49
60 - 64 .....	13	13	26	16	15	31	19	20	39
65 - 69 .....	10	10	20	12	12	24	14	14	28
70 - 74 .....	6	7	13	8	9	17	9	10	19
75 - 79 .....	3	4	7	5	5	10	5	7	12
80 et + .....	2	3	5	2	4	6	3	5	8
Tous âges .....	687	674	1 361	833	823	1 656	989	980	1 970